

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

---

## SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

Rejeté

### AMENDEMENT

N° AC106

présenté par  
Mme Descamps, Mme Froger et M. Lenormand

-----

#### ARTICLE 2

Compléter la première phrase de l'alinéa 1 par les mots :

« ,et à favoriser les transitions agroécologique et climatique de l'agriculture et de l'alimentation ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement vise à ajouter que les politiques d'orientation et de formation en matière agricole contribuent également à favoriser les transitions agroécologique et climatique. Alors que les risques écologiques sont de plus en plus préoccupants, il semble nécessaire d'ajouter ce point dès le 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 2.